

UN SOUFFLE NOUVEAU

POUR JASSANS-RIOTTIER

Élections municipales du 23 et 30 Mars 2014

Jean-Pierre REVERCHON



***et son équipe dynamique, compétente
et responsable,
vous présentent leur programme.***



UN SOUFFLE NOUVEAU

POUR JASSANS-RIOTTIER

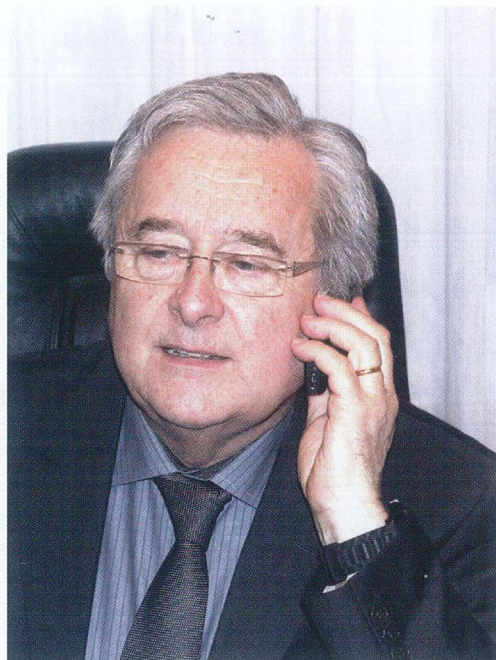
avec **Jean-Pierre REVERCHON**
et son équipe dynamique, compétente et responsable.

Notre liste, **sans étiquette politique**, résulte de l'association de personnes issues de la société civile, **mues par une volonté affirmée d'ouverture et d'union solidaire pour une gestion nouvelle de l'avenir de Jassans.**

Nous vous proposons l'alternance à Madame Jacqueline Fournet et à sa famille au pouvoir à Jassans pendant plusieurs décennies.

Notre programme s'inscrit dans une alternative concertée, réfléchie, collégiale et compétente, et dans une mouvance d'innovation urbanistique, économique et humaine.

Avant d'aborder les grands thèmes de notre programme, notre tête de liste :



Jean-Pierre REVERCHON

64 ans, Jassanais depuis 1955 va se présenter à vous :

« Je suis issu :

_____ d'une famille dombiste par ma mère Jeanne (mon grand- père maternel a été maire d' Ambérieux en Dombes).

_____ d'une famille bourguignonne et jurassienne par mon père Hubert, ancien combattant et fait chevalier de la Légion d' Honneur pour ses activités de résistant dans les maquis de l'Ain et du Rhône-Azergues lors de la 2ème guerre mondiale.

J'ai un frère cadet, Serge, ingénieur directeur au siège d'une grande société nationale, retraité.

J'ai fait mes études primaires à Jassans, secondaires au lycée Claude Bernard à Villefranche sur Saône, et universitaires à la faculté de médecine de Lyon.

J'ai effectué mon service militaire dans le SAMU à Lyon-Desgenettes et à Aubagne.

Je me suis installé en tant que médecin généraliste le 02/01/1978 en mon cabinet de Jassans où j'exerce encore.

J'ai épousé Brigitte DURAND, pharmacienne et jassanaise depuis toujours.

De notre union sont nées

_____ Laurianne, aujourd'hui âgée de 33 ans, ingénieur en criminalistique

_____ Flore-Lise aujourd'hui âgée de 30 ans, opticienne

Je suis grand père heureux de 2 petites filles : Juliette et Lucile

Pendant toute ma vie professionnelle, j'ai été à l'écoute attentive de mes patients, analysant leurs maux, doléances et symptômes afin d'établir un diagnostic et trouver une solution thérapeutique à leurs soucis de santé.

Si vous décidez de nous porter au pouvoir, j'appliquerai les mêmes règles rigoureuses d'écoute, d'analyse et de traitement des problèmes.

Fort de mon expérience de conseiller sortant, **je serai un homme de terrain, attentif au fonctionnement quotidien des affaires jassanaises et surtout au service et à l'écoute de toutes et tous »**

Nous ne vous servirons pas un discours généraliste, comme le font les politiciens avec leur « bla-bla » habituel. Au contraire nous allons nous orienter vers des propositions concrètes essentiellement axées sur l'innovation.

REVERCHON Jean-Pierre 64 ans, Médecin, conseiller municipal sortant, président de l'ADIP et ses CO-LISTIERS

ALLAIN-MONNIER Ghyslaine 65 ans
Enseignante en comptabilité
Conseillère municipale sortante
Retraîtée

DECEUR Patrice 54 ans
Ingénieur commercial - traçabilité

REIX Marie-Laure 54 ans
Attachée administrative
du ministère de l'intérieur

ZWISLER Franck 55 ans
Artisan commerçant
Conseiller municipal sortant
Conseiller communautaire sortant

SIMON Françoise 58 ans
Cadre supérieur de santé
Directrice d'école paramédicale

ANDREO Christian 46 ans
Expert métier ferroviaire
Réserviste de l'armée

CARANO Christine 58 ans
Agent de maîtrise
Déléguee syndicale à temps complet

KIRAZ Michel 41 ans
Informaticien gestion de projet

MATHIAS Valéry 42 ans
Directrice administrative et financière

MICHELI Lucien 61 ans
Responsable produit
Retraité

DUREUIL Anne-Marie 38 ans
Agent immobilier

GEORGE-BATIER Robert 68 ans
Directeur d'ESAT
Retraité

DURAND Sylvie 53 ans
Commis greffière
Conseillère municipale de 2001 à 2008

COLAS Dominique 61 ans
Technicien maintenance

DESSIGNET Annie 53 ans
Conseillère en action sociale CARSAT

DURAND Philippe 53 ans
Formateur chargé d'affaire en
chaudronnerie soudure

MONNIER Lucienne 50 ans
Infirmière en psychiatrie

TREF Régis 33 ans
Artisan garagiste

THIBAUT Mariannina 53 ans
Comptable

TREGOUBOFF Lionel 48 ans
Directeur de production électricité
industrielle et tertiaire

LACOMBE Nicole 54 ans
Chargée de recouvrement

SOARES André 54 ans
Employé communal

FAVROT Madeleine 54 ans
Infirmière

LETANG André 63 ans
Cadre de l'industrie
Leader auditeur certification systèmes
Retraité

BEAL Laurie-Marie 35 ans
Manipulatrice en électro-radiologie

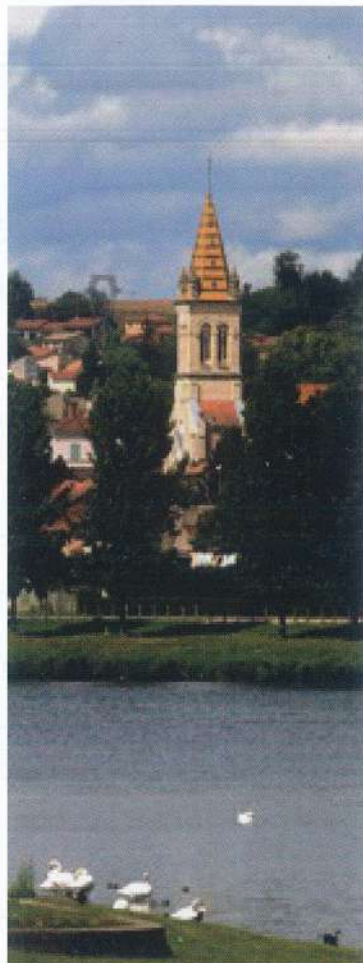
PRAT Robert 63 ans
Fondateur de pouvoir bancaire
Retraité

PREVEL Sylviane 64 ans
Agent administratif
Retraîtée

PEYROUX Dominique 58 ans
Géomètre administration cadastrale



Dans l'urbanisme et le cadre de vie



— **Halte au bétonnage en immeubles à outrance** ! La densité des immeubles actuellement en construction en centre-ville est telle que les locataires vont bientôt pouvoir tirer des fils entre leurs bâtiments pour étendre leur linge.

— **Arrêter la construction d'immeubles**, mais au contraire **privilégier la création de lotissements de maisons** pour accès à la propriété.

— Création de maisons individuelles en accès social à la propriété.

— Pour respecter les quotas imposés en matière de logements sociaux : création de maisons mitoyennes, par organismes spécialisés, avec jardins privatifs apportant un cadre de vie agréable aux personnes qui ne peuvent pas accéder à la propriété.

— **Création de parkings** : Jassans est devenu ingarable à certains moments de la journée en raison de la densité des immeubles nouvellement construits. Par exemple :

- Création d'un parking paysager, rue du 3 septembre 1944, dans les terrains en friches, situés entre la sécurité sociale et la boulangerie, le long du HLM1, côté ouest.

- Création d'un parking dans la butte engazonnée de la rue Monplaisir, en voisinage de la salle des fêtes, qui sera destiné à l'école de la mairie pour la sécurité des enfants et de leurs parents. La suppression de l'espace vert sera compensée par la création d'un mur de soutien paysager.

- Création d'un parking dans une petite partie de la prairie de l'école de Champ-Bouvier.

- Création d'un parking à l'entrée du parc de loisirs.

— Veiller à ce que les parkings « arrêt minute » soient utilisés à bon escient ; les contrevenants squattant ces aires de stationnement seront verbalisés.

— Dynamiser le centre-ville en favorisant l'installation de commerces apportant des services nouveaux (ex : cordonnier, chausseur...).

— **Nous ne créerons pas l'impôt sur les enseignes publicitaires**, impôt facultatif que voulait prélever Madame Jacqueline Fournet. Trop d'impôts, tue l'impôt !

— Dynamiser le marché en projetant l'étude d'un transfert sous une halle.

— Agrandissement de la halle existante, située sur « l'esplanade des rencontres » ; l'accès aux WC se fait par la salle de préparation des aliments !!!

— Création d'une piste cyclable, là où elle pourra être établie.

— **Travaux de réfection des peintures de l'église.**

— Réfection du parking du cimetière actuellement en état lamentable.

Dans l'attractivité de notre commune

— **Embellissement de la commune** en soignant les espaces verts et le fleurissement.

— Faire participer les habitants en réinstaurant un concours de fleurissement.

— **Embellissement des bords de Saône** en s'inspirant de la commune de Montmerle.

— Meilleur entretien de la piste cyclable des bords de Saône.

— **Création d'un plan d'eau** pour les pêcheurs avec aire de pique-nique, par exemple au pré de la bonne ou dans la terre située au nord du stade de Cillery.

— **Développement du parc de loisirs** :

- entretien rigoureux des pelouses.

- création d'un mini-golf

- multiplication des jeux pour enfants

- création d'une buvette, snack-bar et glacier

- piste roller

- création d'un festival de musique des bords de Saône

— **Embellissement de la porte sud de Jassans** en créant une prairie fleurie dans l'espace triangulaire situé quai Utrillo, au sud du rond point des Cariattes, entre la départementale et la contre-allée.

— **Entretien soigneux des bords de Saône à Riottier**, actuellement en véritables friches, pour redonner une image esthétique à notre ville.

— **Refondation de la porte ouest de Jassans**, en acquérant les terrains situés, rue du 3 Septembre 1944, entre la sécurité sociale, la boulangerie, le rond point et le port de granulats et en créant des espaces verts et fleuris qui attirent le regard des visiteurs.

— **Embellissement de la porte est de Jassans** en paysageant la butte constamment en friche de ronces, située tout au long de l'avenue de la Dombes et en la fleurissant.

— Prolongement de la haie au sud du port de granulats afin de cacher l'amoncellement de déchets de matériaux, particulièrement laid.

— **Entretien plus rigoureux de nos voies communales et des trottoirs** pour une propreté irréprochable.

— **Déneigement rapide de toutes nos voies communales en cas de nécessité.**

— Etude d'un projet pour un éventuel agrandissement de l'espace fluvial pour développer cette halte fluviale et ainsi permettre l'accostage de gros bateaux de navigation de voyageurs plaisanciers sur Saône.



Dans les services à la population

- **Rétablissement du ramassage des déchets verts**, énorme service rendu à la population, qu'a supprimé Madame Jacqueline FOURNET. Ce service s'inscrit dans le cadre du Grenelle de l'environnement ; ainsi les véhicules particuliers se rendant à la déchetterie seront beaucoup moins nombreux et ne pollueront pas l'atmosphère. Tout le monde ne dispose pas d'un véhicule pour convoyer les déchets verts. Les personnes âgées n'ont plus la force de transporter leurs déchets.
- Accueil des nouveaux habitants, des jeunes couples et des bébés de l'année.
- **Création d'un livre de suggestions et doléances pour être à l'écoute de la population**. Ce livre servira de réserve d'idées pour faire évoluer notre commune.
- Maintien des réunions consultatives de quartier, de manière plus fréquente.



Dans la vie associative, culturelle et sportive

- **Création d'une grande salle des fêtes, polyvalente et modulable.**
- Aide équitable à toutes les sociétés sportives, culturelles et de loisir sans favoritisme.
- **Majoration de l'aide au « sou des écoles »** pour soutien financier à des projets par exemple de classe verte ou de neige.
- Créer un dynamisme inter-associatif et communiquer sur les projets individuels et communs afin d'informer la population.
- Création d'une salle de réunion qui sera située sous le Dojo actuel, pour les arts martiaux.
- Création de 4 courts de tennis dont 2 couverts adaptables au volley et handball.



Dans la sécurité

- **Création d'un dispositif « PARTICIPATION CITOYENNE »** voué à augmenter l'efficacité de la prévention de proximité.
Il s'agit de mettre en place une vigilance collective, mesure prônée par les services de l'État pour renforcer la culture de la sécurité parmi le grand public, et ainsi tenter de remédier à la recrudescence des cambriolages dans notre commune et les communes voisines (augmentation de 16% des cambriolages dans l'Ain, contre 10% au niveau national en 2013).
- **Une convention sera alors signée entre le maire, le préfet, et le commandant du groupement de gendarmerie de l'Ain**, pour désigner dans un cadre juridique strict, des citoyens référents, interlocuteurs privilégiés des forces de l'ordre et chargés de signaler tout comportement suspect constaté et ainsi tenter de prévenir les cambriolages ou toute action malveillante.
- **Redéfinir les missions de notre police municipale.**
- Suppression en partie ou en totalité des chicanes, situées avenue de la plage, extrêmement accidentogènes (nombreux accidents dont un mortel) et étudier une éventuelle mise en sens unique de cette rue.
- **Multiplier le nombre de caméras de vidéo surveillance sur le territoire.**
- **Surveillance régulière par la police municipale du parc de loisirs** pour une meilleure sécurité des promeneurs. Les contrevenants seront verbalisés et les chiens seront tenus en laisse.
- Nous nous opposerons à l'édification de grosses antennes-relais téléphoniques. En cas d'application obligée par nécessité d'évolution technologique, nous privilégierons les très petites antennes, moins nocives à la santé.



Pour notre jeunesse

La jeunesse est la richesse d'une nation, nous serons à son écoute et nous la consulterons.

— **Création, dans notre commune et au sein de l'agglomération, d'emplois-JEUNE**, dans le cadre de **contrats aidés** par l'état, tels que les « **emplois d'avenir** » pour les jeunes exclus et les « **contrats de génération** » **pour les jeunes de tous niveaux de qualification ; le jeune bénéficiera du tutorat d'un senior pendant 3 ans.**

— Boîte à idées (Facebook ou autres) pour recueillir leurs impressions, doléances, motivations ou mal-être, et ainsi dialoguer avec eux.

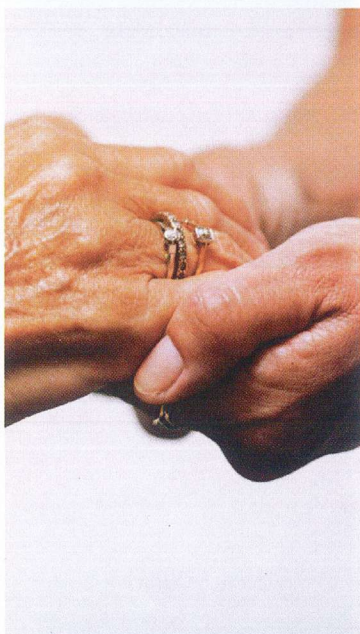
— Création d'un conseil municipal ADO-JEUNES, le conseil municipal des enfants existe déjà.



Vie scolaire

— Le ministre de l'éducation nationale va probablement imposer aux communes la mise en place de **la réforme sur les nouveaux rythmes scolaires**, dès la prochaine rentrée de Septembre 2014. L'application obligée de cette réforme est un véritable souci.

— Devant le désengagement de l'État, tant sur le plan financier que sur le plan humain, nous nous efforcerons de trouver des **solutions en concertation avec le corps enseignant et les parents dans l'intérêt des élèves, tout en respectant de façon incontournable le principe élémentaire de la gratuité de l'école publique.**



Dans la solidarité inter-générationnelle

— **Favoriser le maintien des personnes âgées à domicile** en soutenant l'installation d'organismes d'aide à la personne ; ces organismes à taille humaine, très insuffisants en nombre sont par ailleurs pourvoyeurs d'emplois.

— **Etude pour élargir l'amplitude des horaires d'accueil des enfants en crèche.**

— Par le biais de la communauté d'agglomération, qui a la compétence « petite enfance », **créer une micro crèche** de 10 places d'accueil à horaires élargis, de 6h à 22h, sans fermeture estivale pour répondre aux attentes des parents travaillant loin ou en horaires décalés.

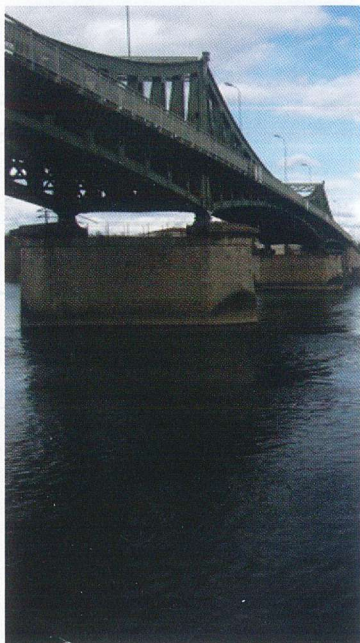
— **Création d'une navette intra-communale** pour véhiculer les personnes à mobilité réduite et leur permettre ainsi d'accéder aux commerces de notre commune.

— **Avec l'aide du conseil général, dans le cadre de sa politique d'aide au logement, création d'un petit village-retraite**, fait de 6 à 10 logements individuels, en rez-de-chaussée, pour personnes âgées avec jardins privatifs, dans le cadre du programme HAISSOR (Habitat Intermédiaire Services Solidaires Regroupés). Ce projet de petite unité de vie nécessite, 3 acteurs : la commune, un service fiable d'aide à la personne, et un bailleur social (type Bourg Habitat ou autre).

— **Dans le cadre du CCAS** développement d'une permanence pour une aide à l'alphabétisation, et accompagnement dans vos droits et démarches administratives.

— **Maintien dans l'emploi de salariés de 57 ans et plus jusqu'à leur départ à la retraite** dans le cadre du contrat de génération pour les jeunes et les seniors, ces derniers accompagnant les jeunes recrutés.

— Création d'un club tricot réunissant toutes les générations pour un échange du savoir-faire.



Dans la communauté d'agglomération

— **Par le biais de la communauté d'agglomération, renouer avec le développement économique en favorisant l'implantation d'industries** et services à l'industrie.

— La France meurt à petit feu, parce qu'elle ne produit plus ; on ne peut pas se contenter de vivre du secteur tertiaire.

— Favoriser l'implantation de nouvelles zones industrielles et artisanales.

— La compétence économique incombe à l'agglomération ; **il ne faudra pas laisser Villefranche sur Saône être la seule locomotive et il nous faudra participer activement en tant que 3ème commune** de l'agglomération au développement économique du territoire.

— Favoriser l'installation d'organismes d'aide à la personne, qui sont actuellement insuffisants en nombre et qui sont de surcroît, générateurs d'emplois.

— **Favoriser l'implantation de petites et moyennes entreprises « start-up innovantes »** en leur proposant des prix plus attractifs du sol, en regard de ceux pratiqués au sein de la grande métropole de Lyon.

La France fourmille de cerveaux concepteurs d'inventions. Par un soutien plus attractif du secteur recherche et développement, permettons leur de mettre en application leurs concepts dans la fabrication et la mise sur le marché de produits nouveaux.

Ainsi le pays redeviendra productif.

— **Nous veillerons farouchement à ce que Jassans ne devienne pas l'extension de la banlieue-est de Villefranche.**

CONCLUSION

Voilà donc un programme qui peut vous paraître ambitieux en période de crise économique.

Il est bien évident que nous garderons sagesse et raison, et agirons en fonction de l'évolution des restrictions des dotations de l'État aux collectivités territoriales.

Tout en maîtrisant le budget communal, nous nous efforcerons de ne pas augmenter le taux d'imposition de la commune.

L'alternance a toujours été profitable à toute société, quelle qu'elle soit.

N'ayez pas peur de changer d'équipe dirigeante !

Faites-nous confiance !

En vérité, nous vous le disons :

**Animés par un souffle nouveau,
nous sommes prêts
à la gouvernance.**



N'hésitez pas à venir nous soutenir via
notre page Facebook
«Un Souffle Nouveau Pour Jassans»

